



Conférence
des
Bâtonniers

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉRENCE DES BÂTONNIERS

30 novembre 2012 à STRASBOURG

VOTE

Réforme de la procédure disciplinaire

Nombre de voix - 20550

A la question :

Les juridictions disciplinaires de la profession d'avocat méritent-elles d'être réformées ?

OUI	17 976	87,47%
NON	2573	

Dans l'affirmative, souhaitez-vous que les juridictions disciplinaires soient composées de façon mixte, les avocats y demeurant, en toutes hypothèses, majoritaires

En première instance et en appel

OUI	1619	
NON	17 067	93,85%

Uniquement devant la juridiction d'appel

OUI	14 422	76,78%
NON	4381	

Souhaitez-vous que la juridiction d'appel soit constituée par une chambre disciplinaire nationale ?

OUI	3581	
NON	13775	79,36%